

SEANCE DU 02 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le deux juillet, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Henri GERBE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 23.06.2014

**PRESENTS : 13**

M. GELAS Gilles — Mme DEMARCQ Valérie - M. ROUDET Didier- Mr Jean-David BARBE- Mme BOUCHET Véronique - M. LUC-PUPAT Hervé- Mmes LESAFFRE Sylvie, PARADIS Angélique, BARDIN Christelle- M. LEYGNIER Sylvain, PRESUMEY Denis – Mme PERRIN Audrey-

**ABSENTS EXCUSES :** PETIT Denise, BALMAIN Yolande – M. AMAT Michel – Mme CHAROUD Patricia M. GARDEUR Dominique — M. ESTIENNE Frédéric

**POUVOIRS : 6**

**A été élue secrétaire de séance :** Mme Valérie DEMARCQ

**ESPACE SOCIO-CULTUREL : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX lots 2-3-4-9 (délibération 2014.42):**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la délibération N°2014.38 ayant pour objet l'attribution de l'allotissement du marché pour la construction de l'espace socio culturel et précise que 4 lots n'étaient pas attribués pour attente de précisions techniques (lots 2-3-4-9).

Après avoir reçu les précisions techniques attendues, la commission d'appel d'offres réunie le 30 juin 2014, propose de retenir les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	ADRESSES	MONTANT HT en €
02 – Charpente Métallique	MOREL	LES AVENIERES	138 697.17 Option 1 : 2 090.00
03- Bardage en panneaux	MOREL	LES AVENIERES	124 625.17 Option 2 : 4 992.00
04 - Etanchéité – bac acier	ACEM	ST MARTIN D'HERES	99 988.29
09 – Serrurerie	ROLLAND	BOURGOIN-JALLIEU	23 504.15

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres pour les 04 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- attribue les 4 lots de l'appel d'offres (lot n°2-3-4-9) relatif à la réalisation de l'espace socio-culturel conformément au descriptif rédigé ci-dessus avec les options (lot 2 : option 1 – lot 3 : option 2),
- autorise Monsieur le Maire tous les documents relatifs à ce dossier.

**RYTHMES SCOLAIRES :**

Une demande de prise en charge des enfants le mercredi midi (cantine) et après-midi (loisirs) a été formulée et adressée en mairie concernant les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. Après en avoir discuté, le conseil municipal prend acte de la demande et l'étudiera après avoir effectué un bilan sur les NAP et concertation auprès de Bièvre Isère Communauté sur les possibilités d'animations intercommunales le mercredi après-midi.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Communication :**

La parution de la Gazette du mois de septembre sera décalée début octobre. Un hors-série sera diffusé fin août reprenant les informations scolaires et urgentes.

La séance est levée à 21 h 30.